

Une révolte contre les fondements du régime

« Le passé de la Tunisie est tumultueux. L'héritage le plus récent: l'art de la thalasso. Tranquillité, tolérance, fierté – ces vertus attribuées aux Tunisiens proviennent certainement de leur passé. Que ce soit dans le golfe d'Hammet ou à Djerba lors de vacances balnéaires ou d'un voyage de découvertes culturelles, la Tunisie fascine ses visiteurs. » Voilà la Tunisie de rêve proposée par l'agence Kuoni, le 13 janvier 2011. Sous la rubrique « Politique » de son dépliant, un seul terme: « République »!

« Un environnement politique stable »

Kuoni vend des voyages. Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), lui, vante les « relations bilatérales Suisse-Tunisie ». Tout d'abord, il insiste sur l'histoire: « Entre 1939 et 1943, la Suisse a représenté les intérêts italiens en Tunisie. Le consul suisse garantissait la protection de la colonie italienne qui comptait environ 120 000 personnes [...] » Traduisez: de 1939 à 1943, le gouvernement suisse servait la dictature fasciste de Mussolini en Tunisie. Les Britanniques occupant dès mai 1943 la Tunisie, le gouvernement helvétique, spécialisé dans le business avec le III^e Reich, quitta ses fonctions de protecteur des colons italiens en Tunisie.

Pour revenir à l'actualité, le DFAE souligne que les « relations économiques entre les deux pays sont importantes. » Pour preuve, il insiste sur l'accord de libre-échange signé fin 2004 à Genève entre l'AELE (Association européenne de libre-échange, dont la Suisse est le pilier) et la Tunisie. Puis, il ajoute: « De nombreuses entreprises suisses sont actives en Tunisie, notamment dans les secteurs du textile, des vêtements et des produits alimentaires. »

Comble du cynisme – quand on connaît le régime de censure de président Ben Ali en Tunisie – le DFAE met en relief un de ses mérites: « La Suisse et la Tunisie ont organisé en commun le Sommet mondial de la société d'information, dont la première partie eut lieu en 2003 à Genève et la seconde en 2005 à Tunis. »

L'OSEC (Office suisse d'expansion commerciale), dans une note rédigée par l'ambassade de Suisse en Tunisie, datant de juillet 2008, affirme: « les relations privilégiées que la Suisse et la Tunisie entretiennent font de la Suisse un partenaire économique et commercial privilégié de la Tunisie. La Tunisie représente pour les exportateurs suisses l'un des principaux marchés en Afrique. Elle demeure le septième partenaire commercial de la Suisse sur le continent africain. » Pour consolider ce constat, l'OSEC et l'ambassade concluent: « La Tunisie présente de nombreuses opportunités pour les exportateurs suisses. Les atouts du pays sont connus: un niveau de développement

économique et social élevé, la proximité géographique et la francophonie. L'environnement économique et politique stable, et la croissance soutenue depuis plusieurs années [...]. En moins d'une décennie, le revenu par habitant a doublé, preuve du développement exemplaire de l'économie tunisienne. »

La même ambassade, dans avec son statut de représentant de commerce, insistait, au début de l'année 2010, sur « quatre projets, passés à la loupe, susceptibles d'intéresser les acteurs économiques suisses ». Il s'agissait de la construction d'une centrale électrique à Haouaria, de la construction d'une raffinerie à La Skhira, de la construction d'un aéroport international dans la région d'Enfidha et de l'édification d'un port en eaux profondes à hauteur d'Enfidha.

A cela s'ajoutent les projets liés au développement touristique et à la construction de résidences secondaires en Tunisie. Ce qui implique une multiplication des relations aériennes, prévues dès novembre 2010, entre Zurich/Genève et les villes de Tozeur et Djerba.

Au moment où des dizaines de milliers de chômeurs, de retraités, de jeunes, de syndicalistes, de membres de professions telles que journalistes, avocats, travailleurs de la santé, en un mot au moment où un peuple demande que le dictateur Ben Ali s'en aille, il est prioritaire de soutenir leurs revendications.

Il est aussi important de mettre en lumière le tissu d'intérêts qui lient les « élites » économiques et politiques suisses à la mafia au pouvoir en Tunisie. Dès lors, il est indécent de susciter l'illusion que les pouvoirs politiques et économiques suisses condamneraient, effectivement, la dictature de Ben Ali. Tout au plus, ils se préparent, comme à l'habitude, à changer de tactique diplomatique. En effet, ladite politique de neutralité implique que le gouvernement suisse reconnaisse les Etats et s'adapte à tous les gouvernements, pourvu que le business helvétique y trouve ses intérêts.

Le dragon de papier

La révolte populaire qui a explosé en Tunisie, dès le 17 décembre 2010, couvait depuis quelques années. Le principal signal fut donné au début de 2008. Une révolte massive explosa dans le bassin minier de Gafsa, alors que tous les observateurs avaient les yeux rivés sur les élections législatives et présidentielles d'octobre 2009, des élections construites sur mesure par Ben Ali.

Les travailleurs ont rapidement dépassé les revendications socioprofessionnelles et le mouvement a revêtu une dimension politique: contre le « système →

Ben Ali». Cette révolte mettait à bas l'image diffusée par le FMI et les institutions internationales, selon laquelle la Tunisie était le « dragon de l'Afrique ».

Les moteurs de la contestation populaire étaient les suivants : le chômage, la précarité généralisée et la corruption du pouvoir. Comme aujourd'hui.

Il faudrait y ajouter un élément, l'interdit professionnel. C'est une arme aux mains du régime. Elle a frappé et frappe tous ceux et toutes celles qui, engagé-e-s dans une activité syndicale indépendante, ne peuvent trouver un emploi après leur emprisonnement.

La révolte de Gafsa démontra aussi que le pouvoir du clan Ben Ali reposait de plus en plus sur les forces de police et que le contrôle par le biais de l'appareil syndical – dont des dirigeants sont cooptés dans le parti présidentiel – s'effilo-chait. Ces tendances se confirment avec éclat aujourd'hui.

Cela d'autant plus que deux des piliers de l'économie tunisienne se sont délités : le textile et le tourisme. Le premier subit une brutale concurrence dans ce secteur hypermondialisé. Celle-ci a mis à mal les investissements des transnationales du textile en Tunisie, y compris lorsqu'elles sous-traitent toute leur production. En effet, les prix imposés aux sous-traitants étaient écrasés, les salaires avec. Les marges de profit n'ont plus permis de moderniser l'appareil de production. L'industrie textile s'en trouva fortement affaiblie, avec pour conséquence chômage et précarité accrus. Quant au tourisme, il souffre des contrecoups du dumping sur les prix opérés par les grandes agences de voyages internationales. Cela va décourager divers investisseurs, entre autres ceux du Koweït. La dynamique déclinante du tourisme a bouché les perspectives d'emplois de nombreux diplômé-e-s. D'où une croissance du chômage des étudiant-e-s. Cela au moment où l'économie dite de service (centres d'appel, centres liés à la téléphonie internationale ou à la comptabilité délocalisées) ne prend pas l'essor de ce qui était présenté, en 2003 à Genève, comme le futur de la Tunisie. Voilà l'arrière-fond de la crise sociale et politique présente.

Police, corruption et pillage

A cela s'ajoute la nature politique et répressive du régime. L'histoire même du président Zine El Abidine Ben Ali l'illustre. Ben Ali a fait ses écoles militaires en France et aux Etats-Unis. Dès 1978, sous le règne de Bourguiba, il est nommé à la tête de la Sûreté générale. Il devient ministre en

1985 et premier ministre en 1987. Il dépose, « pour raisons de santé », Bourguiba et se fait élire président en 1989 avec 99,27 % des voix. Depuis lors, les élections, jusqu'à celles de 2009, seront taillées sur le même modèle. Les partis d'opposition non réprimés doivent faire acte d'allégeance pour recevoir quelques miettes.

En un mot, le régime de Ben Ali a comme colonne vertébrale une structure policière. La Tunisie compte 150 000 policiers, c'est-à-dire le même nombre que la Grande-Bretagne dont la population est six fois supérieure. De ce point de vue, l'armée n'est pas en première ligne. Ce n'est pas un hasard si le général Rachid Ammar vient d'être limogé car il aurait manifesté des réserves face à « l'usage excessif de la force » (*Le Monde*, 12 janvier 2011). Quant au système judiciaire, il a couvert en permanence les pratiques des tortionnaires de la police et répondu à toutes les injonctions du pouvoir.

La liaison entre un régime dictatorial et la corruption est classique. Toute la politique de privatisation, un des facteurs du chômage, s'est faite à l'avantage du clan présidentiel. Comme le décrit le quotidien *La Croix* (13 janvier 2011), ce clan est formé « de ses dix frères et sœurs et surtout des Trabelsi, la famille de sa seconde femme, Leïla Trabelsi ». Ce qui a conduit les observateurs (y compris l'ambassade américaine) à affirmer : « La moitié du monde des affaires en Tunisie peut se targuer d'être lié à Ben Ali d'une façon ou d'une autre, notamment par le mariage » (*L'Express*, 13 janvier 2011).

Bloquer tous les comptes !

Les tentatives de Ben Ali pour désamorcer la crise relèvent de la tactique d'un dictateur sur sa fin, qui peut annoncer qu'il renoncera au pouvoir en 2014 pour reprendre la main. Le limogeage d'un ministre de l'Intérieur, Rafik Belhaj Kacem, ouvre la porte sur son remplacement par un clone, plus habile. Quant à la création de 300 000 emplois, c'est une farce. Le régime est à bout de course. Les partis officiels d'opposition sont complètement coupés du mouvement social.

Les revendications démocratiques et sociales s'entrelacent et toutes vont dans le sens d'abattre le régime Ben Ali : ce dictateur d'une Tunisie qui était présentée, il y a encore quelques semaines, comme un modèle par le patron du FMI, le « socialiste » Dominique Strauss-Kahn.

Le mouvement de solidarité international le plus large possible doit se développer car la répression reste la seule arme de Ben Ali. Les promesses de libération des emprisonné-e-s ne sont pas tenues ; la torture et les tueries continueront ; la colère populaire, nourrie par des exigences de justice et de dignité, va se heurter à des sursauts répressifs, qui ont déjà abouti à plus de 50 assassinats. Ce régime doit être isolé grâce à l'appui le plus large donné au peuple tunisien et à ses exigences.

Le coup le plus direct qui pourrait être porté en Suisse contre Ben Ali et sa mafia est simple : bloquer l'ensemble de leurs avoirs déposés sur les comptes de toutes les banques résidant en Suisse. En effet, ces richesses sont issues d'un pillage systématique du pays et du travail des salarié-e-s de Tunisie.

(15 janvier 2011)

The graphic is divided into two main sections. On the left, under the heading 'Publications du MPS-BFS:', it lists 'Revue La brèche, Cahiers La brèche' in French and '« Debatte »' in German. It provides contact information: 'Informations, abonnements et contact sur www.labreche.ch et www.debatte.ch'. On the right, under the heading 'Sites du MPS-BFS:', it lists 'www.labreche.ch et www.alencontre.org' for articles on Switzerland and international situations, and 'www.debatte.ch, www.bfs-basel.ch, www.bfs-zh.ch' for international news. At the bottom right, there is a small logo for 'Missionspolitik und Repression'.